

FOVAHM

Fondation valaisanne en faveur
des personnes handicapées mentales



Rapport annuel 2017

Préambule

Karin Perraudin

Présidente du Conseil de Fondation

La FOVAHM a pour mission d'offrir un cadre de vie adapté et de favoriser l'intégration sociale et professionnelle de personnes adultes avec un handicap mental. L'accompagnement et les prestations fournies visent à favoriser l'autonomie.

Ce mandat s'est décliné, en 2017, en de nombreux projets, comme par exemple la création d'un nouvel atelier vitivinicole, la poursuite de la collaboration avec une chaîne de distribution confirmée pour les cinq prochaines années, la récompense du prix de l'Éthique suisse et un anniversaire magnifique avec les 30 ans du centre de formation pour jeunes adultes. Que de bonnes nouvelles et de raisons de se réjouir pour l'avenir de notre institution !

Mais revenons ensemble sur l'anniversaire de notre centre de formation et saisissons l'occasion de nous arrêter sur le chemin parcouru pour apprécier les étapes franchies et imaginer les défis futurs.

1985, un rapport de l'instruction publique du canton du Valais sur la formation de Monsieur André Berclaz relève certains manque-

ments dans le domaine de la formation des jeunes adultes en situation de handicap. Il propose un parcours de formation digne de ce nom visant l'augmentation des compétences professionnelles et sociales.

Le perfectionnement de la capacité à verbaliser, le développement des apprentissages, l'autonomie et les compétences sociales sont développés à travers des programmes individualisés. Ceux-ci avec des objectifs clairs afin que tout un chacun puisse bénéficier d'opportunités de développement.



La FOVAHM, partageant cette vision, décide d'ouvrir un centre de formation qui verra le jour en 1987, il y a donc juste 30 ans. En 1991, le concept est finalisé et la même année, trois premiers jeunes terminent leur formation. La démarche spécifique et novatrice est saluée par l'office régional AI qui remet le prix de la recherche à la FOVAHM.

Durant toutes ces années, le centre a permis à de nombreux jeunes de s'épanouir, de se former et de gagner en indépendance. L'intégration, à la suite de cette formation, en ateliers protégés ou intégrés se fait dès lors dans de très bonnes conditions.

A l'avenir, nous voulons continuer, toujours avec la même passion, d'aider ces jeunes à se préparer à la vie d'adulte, grâce à un processus d'intégration professionnel et social correspondant et adapté aux capacités de chacun.

Le facteur principal d'intégration de notre société reste le travail. Amener nos jeunes sur ce marché est prioritaire pour nous. Lorsqu'il est possible de lire un plaisir et une fierté dans le regard des jeunes qui franchissent patiemment les paliers de l'apprentissage, puis de l'intégration dans les ateliers, notre mission est alors accomplie.

La formation est une partie importante de notre action, mais il faut relever et féliciter également l'engagement sans faille de la direction et de l'ensemble des collaborateurs dans nos divers domaines d'activité, le socio-éducatif, le socio-professionnel, les centres de jour, la Plate-Forme, l'atelier créatif et les activités de soutien à domicile.

Au nom du Conseil de fondation, je tiens sincèrement à les remercier et à les encourager dans leurs initiatives.

Membres du Conseil de Fondation

Mme Karin Perraudin

Présidente

Mme Natalie Sarrasin Walker

Vice-présidente

M. Dominique Germann

Trésorier

M. Olivier Buchard

Membre

M. Claude Buchs

Membre

Mme Marie-Madeleine de Chastonay

Membre

M. Julien Délèze

Membre

Mme Nathalie Rey

Membre

Mme Elisabeth Wildhaber

Membre

Rapport de direction

Jean-Marc Dupont
Directeur de la FOVAHM

Cette année 2017 aura été marquée par une forte reconnaissance du travail important effectué par tous les acteurs de la FOVAHM en vue d'une société inclusive. Et cela particulièrement dans le domaine du travail avec l'obtention du Prix Suisse de l'Éthique pour le projet novateur du Martigny Boutique-Hôtel.

Ce prix a donné une visibilité médiatique importante à notre Fondation par la presse parlée, écrite et télévisuelle. Il nous a aussi permis d'avoir une merveilleuse série de reportages photographiques avec cinq doubles-pages dans le quotidien valaisan qui mettait en évidence toute la palette des prestations offertes par la FOVAHM.

Pour ce qui est du développement quotidien de nos structures et prestations, comme chaque année nous vous conseillons vivement la lecture des rapports qui suivent concoctés par les responsables de secteur dont le travail de qualité se doit d'être relevé.

Les résidents et les travailleurs

En ce qui concerne les résidents, la tendance à la hausse de ces dernières années s'est poursuivie car nous avons compté 27 nouvelles admissions. Ainsi la FOVAHM offre à fin 2017 des prestations à 390 adultes handicapés mentaux, dont 166 en hébergement.



Nous avons enregistré également 14 départs en 2017. A ce propos il est intéressant de noter la destination de ces anciens pensionnaires : 4 sont retournés dans leur domicile privé, 6 sont partis en EMS, 4 sont décédés et 2 ont été accueillis dans une autre institution. La tendance montre clairement que nous sommes entrés dans la période de fin

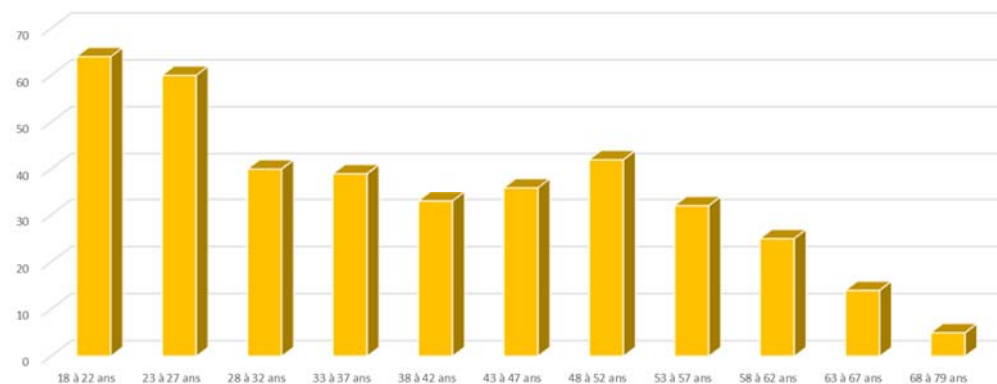
de vie pour une partie importante des personnes que nous accompagnons.

Malgré ces départs, la FOVAHM devra encore et toujours fournir des places nouvelles à l'avenir. Il n'y a qu'à regarder pour s'en convaincre la moyenne d'âge en baisse de nos pensionnaires qui est pour cette année de 38,20 ans. Sachant aussi que sur ces dix dernières années, l'augmentation moyenne du nombre de personnes accueillies a été de 10,7 (dont 3,5 en internat), et cela bien entendu en tenant compte des

départs cités plus haut. Nous pouvons voir également que cette progression est supérieure à la moyenne depuis l'ouverture de la première structure en 1975 qui est de 7,45 personnes supplémentaires par année (dont 2,1 en internat).

Les anciens nous quittent mais des jeunes frappent à la porte et toujours plus nombreux, principalement pour nos prestations du CFJA et des prestations inclusives (en entreprise et en appartement voire au domicile privé).

Pyramide des âges 2017



Le personnel

En 2017, le taux d'absence du personnel a subi une nette hausse en ce qui concerne les maladies et accidents, passant de 5,32% à 6,92%. Nous devons nous atteler à une étude plus fine de la situation mais une première analyse de cette augmentation nous montre un fort accroissement des situations de santé très difficiles occasionnant pour plusieurs personnes des absences sur une grande partie de l'année voire pour certaines sur l'année entière.



Le taux « d'absences positives » pour les perfectionnements qui représentent pour 2017 397 jours est en hausse (1,03% à 1,29%). Nous devons y ajouter les journées de formation interne au nombre de 150. Ainsi en cumulant les perfectionnements

externes et internes nous arrivons à 547 jours soit 1,77% des jours totaux de travail. Nous pouvons aussi relever que pour l'ensemble du personnel employé par la FOVAHM en 2017, les jours totaux d'absences pour toutes les raisons (vacances, maladie et accident, armée et protection civile, formation, perfectionnement, congés spéciaux) se montent à 9235,4 jours soit 29,92% du temps de travail annuel. Cela implique d'avoir une équipe de remplaçantes et remplaçants qui représente la bagatelle de 23 équivalents plein temps.

Durant cette année 2017, 8 personnes ont quitté la FOVAHM, soit un turn-over de 4,87%, en très nette baisse par rapport à celui de l'année précédente (9,1%) et bien inférieur au taux suisse dans le domaine santé-social (10,1%). Nous pouvons ajouter que parmi ces 8 départs, 1 personne est partie à la retraite (5 l'an passé).

Notons pour terminer ce point que l'âge moyen du personnel est en légère augmentation et se situe à 42,07 ans (41,91 ans pour 2016) alors que la fidélité au poste est quasiment stable, passant de 9,83 à 9,81 ans.

La gestion

Cette année 2017 a été marquée par une stabilisation des places en internat, la création d'un nouvel atelier avec une activité à l'année dans le domaine viti-vinicole et comme perspective supplémentaire l'éclosion d'un vin FOVAHM dans trois ans en partenariat avec M. Gollut et sa société l'Entre-Cœur.



Nous avons pu également tirer un bilan très positif des changements opérés ces dernières années quant à l'organisation de la partie administrative et de la direction élargie pour lesquelles les tâches n'ont cessé aussi de croître par cascade au vu de l'augmentation et de la variation des prestations aux personnes accompagnées.

Une décision importante a été prise pour l'ensemble de la Fondation : avoir un fil

rouge pour ces trois prochaines années qui est celui de la prise en compte toujours plus grande de la parole des personnes accompagnées avec la mise sur pied d'une commission des résidents et des travailleurs, de cours de formation continue sur l'autodétermination et la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, ainsi que sur le langage facile à lire et à comprendre. Ces thèmes ont d'ailleurs été au cœur de l'anniversaire des 30 ans du CFJA.

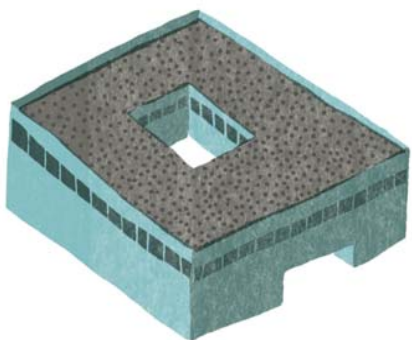
Conclusion

En conclusion, nous aimerions sincèrement remercier tous les acteurs internes et externes de la FOVAHM qui permettent de poursuivre l'accomplissement de notre mission d'accompagnement : les parents et répondants, le personnel, le Conseil de Fondation, l'Etat du Valais et son service de l'action sociale, les entreprises partenaires, la population valaisanne en général, et bien entendu et surtout les pensionnaires eux-mêmes.

Rapport du secteur socioéducatif

Véronique Goy Gay-Crosier
Responsable du secteur socioéducatif

L'exercice du rapport annuel est à la FOVAHM et au secteur socioéducatif, ce qu'est, pour chaque résident accompagné, la réunion de suivi ou de synthèse, soit un temps d'arrêt privilégié pour mettre en lumière les événements marquants qui jalonnent une année.



Un événement significatif est un fait qui revêt quelque importance pour une personne. Les événements majeurs d'un secteur sont sans doute le résultat de la somme de tous les événements particuliers retenus par

chaque personne qui le constitue. Avec 166 personnes accompagnées et 120 collaborateurs, les événements particuliers sont dès lors nombreux. Ils prennent la couleur de nos émotions : joyeux, tristes, à l'origine de quelques peurs, colères ou surprises. Événements repères, récurrents ou imprévus, ils colorent les plages de nos agendas. Leur caractère significatif est parfois évident, simultané et sans ambiguïté ou a contrario, se révèle, prend sens, devient important a posteriori. Ils font appel à notre mémoire et nos dispositions personnelles qui conduisent certains d'entre nous à retenir plutôt les événements positifs, extraordinaires et heureux ou au contraire les événements difficiles, tristes et négatifs. Dans tous les cas, avec le temps, nous les revisitons, les colorons et les arrangeons. Leur caractère factuel se perd au profit du caractère significatif qu'ils auront pris pour nous. 2017 aura sans doute été riche pour chacun en événements. L'accompagnement quotidien est le creuset de ces faits vécus, partagés et organisés.

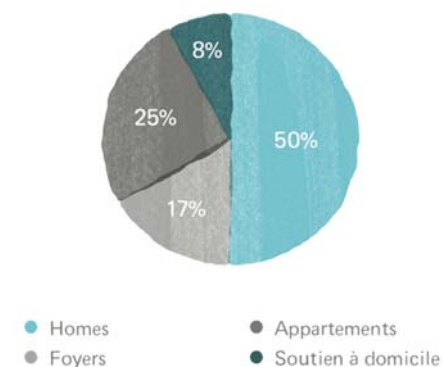
La lecture des événements marquants relevés dans les PV de suivi ou de synthèse, nous rappelle l'importance du lien et des relations qui nous unissent. Au travers du vécu personnel, les arrivées et départs sont bien souvent cités. A l'échelle du secteur,

nous pourrions retenir qu'en 2017, 10 personnes nous ont quittés. Avec émotion et tristesse nous avons dit au revoir à deux résidents, âgés de 76 et 77 ans, décédés en début d'année. 6 personnes ont trouvés dans les EMS de leur région un accompagnement plus en phase avec leurs besoins. Une résidente a rejoint sa famille et une autre, une institution tierce. 13 personnes ont emménagé dans les différents centres socioéducatifs (CSE) de la FOVAHM : 7 au CSE de Saxon, 6 au CSE des appartements (Sion et Martigny) et 1 au CSE de Sion-Sierre. Le personnel titulaire montre une grande stabilité puisque 4 collaborateurs sont partis en 2017 et 6 ont rejoint le secteur.

Que l'on parle de déménagement ou de stages réussis, les transferts font partie, bien évidemment, des événements marquants vécus. En 2017, 18 résidents, à leur demande ou sur proposition de leur entourage, ont changé de lieu d'hébergement ou bénéficié d'une nouvelle prestation dans le secteur socioéducatif. 7 personnes, en lien avec leur passage à la retraite bénéficient à présent d'un accompagnement par les centres de jour hébergement. 7 résidents ont déménagé au sein des appartements ou changé d'unité dans nos homes et 3 autres

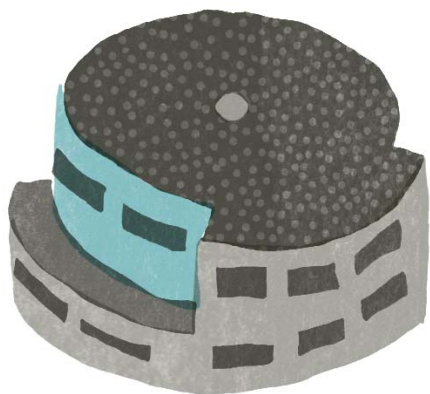
ont rejoint l'un des homes de la FOVAHM après avoir vécu en foyer ou en appartement. Une personne réside désormais en foyer après quelques années passées dans un home. Au-delà des chiffres, ces transferts témoignent de l'importance de trouver la meilleure place pour chacun afin que l'accompagnement proposé permette de soutenir la personne dans ses besoins et ses projets. Les transferts ne sont jamais anodins dans le parcours de vie des résidents. Ils suscitent parfois quelques appréhensions et résistances, mais à l'heure du bilan, la satisfaction est de mise.

Répartition des résidents



Parcourir les événements significatifs, c'est aussi bien souvent évoquer les vacances.

Pour beaucoup, ces périodes sont considérées comme un événement important. Durant l'été 2017, 202 participants ont pris leurs vacances dans l'un des 19 séjours organisés par le secteur socioéducatif. 6 séjours ont été organisés sur place dans les centres socioéducatifs de Collombey, Saxon et



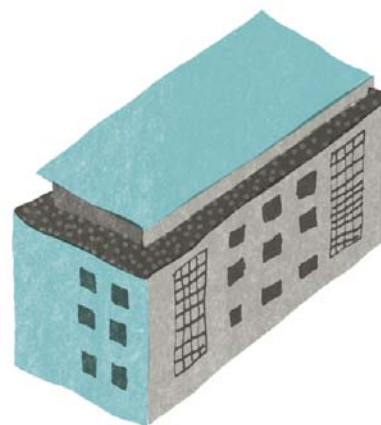
Sion. Ils permettent aux personnes qui le souhaitent de passer tout ou partie des vacances dans un environnement familial. Pour les séjours en Suisse, les participants ont eu l'occasion de séjourner à La Lenk, aux Grisons, à Val d'Illiez, à Charmey, à Evolène ou à Finhaut. D'autres ont été organisés à l'étranger et ont permis aux participants de découvrir l'Alsace, le Jura français, la Caennette, la Normandie, Saint-Cyr-sur-Mer et pour les plus téméraires, l'Islande. 26 personnes ont profité des séjours de vacances

organisés par l'ASA, INSIEME ou d'autres prestataires. Avec deux semaines de congé pour la majorité de nos résidents en fin d'année, des séjours ont été organisés en 2017 dans les trois centres socioéducatifs de Sion, Saxon et Collombey. 150 participants en ont bénéficié sur site ou dans les stations valaisannes de Vercorin, Lens et Evolène.

L'organisation des périodes de vacances prend une place importante dans le travail des centres et du secteur. En effet, durant cet intervalle, notre organisation rompt avec la routine et réunit l'ensemble de ses ressources pour offrir des possibilités de vivre des vacances dans un environnement familial ou de proposer des séjours à l'extérieur. Durant ces périodes entre 12 et 30 personnes sont quant à elles au travail et la collaboration entre les différentes structures et centres permet d'assurer leur accompagnement. Afin d'offrir un maximum de possibilités et répondre au mieux aux besoins de chacun, il s'agit de sortir d'une organisation par unité ou structure pour une organisation par centre ou inter centre. Constituer de nouvelles équipes, élaborer des projets, enregistrer et répartir les inscriptions, s'organiser en matière de transport et d'intendance afin que le moment venu tout soit prêt pour vivre ces temps différents. Il s'agit

également d'analyser les besoins de repos, de découvertes, de stimulations pour offrir des styles de vacances adaptés et diversifiés. Les périodes de vacances sont un temps d'accompagnement tout particulier où le vivre ensemble est au cœur du projet. Partager le quotidien durant une à deux semaines est une formidable opportunité de travailler l'accompagnement et les besoins dans un contexte différent.

Les événements majeurs relevés au niveau individuel font la part belle à la diversité des loisirs, des apprentissages, des sorties et des manifestations. Ils montrent la place que chaque résident peut prendre dans sa singularité. Ils témoignent de l'autodétermination



et de la participation de chacun dans son environnement. Ils sont des repères dans le développement des compétences et des habilités. Accompagner, c'est aussi fournir des occasions et ces opportunités sont nombreuses et diversifiées.

L'ensemble des événements importants se déroule dans un contexte et un cadre que nous nous employons à consolider afin qu'ils soutiennent l'accompagnement quotidien. En 2017, il importe de mettre en évidence les aspects suivants :

- ◆ En janvier 2017, Mme Stéphanie Vuilleumier a pris la responsabilité du centre socioéducatif des appartements. Une organisation efficace est maintenant en place permettant à ce jeune centre de consolider son organisation et les réflexions sur l'accompagnement dans ce contexte spécifique.
- ◆ En août 2017, l'encadrement au Home la Pommeraiie a été renforcé et la composition des équipes revues afin d'améliorer pour les 2 équipes l'accompagnement en temps et en qualité.
- ◆ En 2017, nous nous sommes penchés sur le projet global d'accompagne-

ment afin d'en améliorer la cohérence au fil du temps. La qualité des observations, l'identification et la priorisation des besoins ainsi que l'explicitation du projet sont mis au travail pour en garantir la cohérence.



méthode constitue sans conteste un outil pour passer du déclaratif à l'effectif. Rendre l'information accessible, c'est permettre à la personne d'être acteur dans sa vie et dans ses choix.

Au terme de ce rapport annuel, il est trop tôt pour savoir si dans l'histoire de notre Fondation, l'année 2017 sera une année significative. Si elle ne l'est pas en matière de nouvelles structures ou d'anniversaire dans notre secteur, elle l'est certainement en termes d'engagement, d'investissement et relations humaines. Que chacun en soit remercié.

Dans la poursuite de notre objectif de développement de la participation des personnes accompagnées, les formations sur la méthode Facile à Lire et à Comprendre nous permettent de consolider nos postures professionnelles de manière concrète. Cette

Rapport du secteur socioprofessionnel

Daniel Zufferey
Responsable du secteur socioprofessionnel

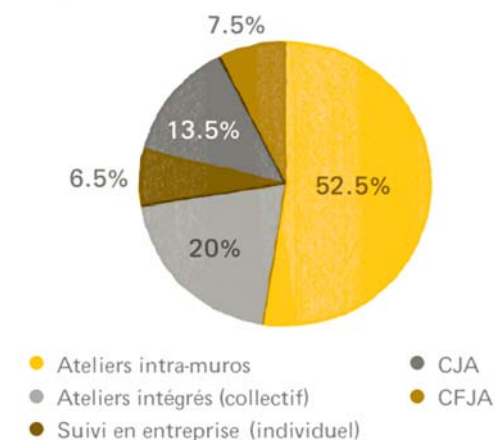
Le secteur socioprofessionnel de la FOVAHM accompagne plus de 400 travailleurs avec une déficience intellectuelle au travers de 4 prestations principales :

- ◆ Centre de jour atelier
- ◆ Atelier
- ◆ CFJA (Centre de Formation pour Jeunes Adultes)
- ◆ PF (Plate-Forme - Suivi en entreprise)

De toute évidence, les personnes avec une déficience intellectuelle ont des compétences et participent au développement de notre société. L'accompagnement socioprofessionnel que nous proposons consiste à faciliter leur intégration. A la FOVAHM, cette dernière revêt différentes facettes, offrant aux personnes qui en bénéficient la possibilité de s'épanouir et de vivre le plus harmonieusement possible. Par ailleurs, en vue de favoriser au mieux cette intégration, nous valorisons la fluidité des parcours individuels entre les différents types de prestations du sec-

teur, en fonction des projets et expériences de vie propres à chacun. Cette année, cela s'est traduit par près d'une trentaine de transferts qui ont permis des réponses modulables, satisfaisant aux divers besoins et attentes des personnes accompagnées.

Répartition des travailleurs



Dans le même temps, nous devons en permanence articuler, d'une part, les facteurs objectifs et subjectifs concernant la personne et, d'autre part, les facteurs situationnels (marché de l'emploi, accessibilité des lieux, adaptabilité des postes de travail, organisation professionnelle, etc.). Ainsi, pendant l'année écoulée, nous avons engagé de nombreux investissements dans le but d'acquiescer des machines adaptées à nos travail-

leurs. En effet, avec 35 ateliers dont 23 de production intra-muros, 12 intégrés dans l'économie valaisanne et 18 métiers différents exercés, un renouvellement du parc machines et/ou de nouvelles acquisitions ont été nécessaires : poste de marquage à jet d'encre, turbo émulseur 100 litres avec pompe et dispositif de refroidissement par recirculation d'eau, machine à couper les fruits, imprimante UV et bus.

Les emplois offerts par notre secteur se distinguent notamment par leur grande diversité, allant de ceux proposés au sein de nos ateliers intra-muros, à ceux dans des lieux ordinaires avec possibilités d'accompagnement permanent (intégration collective) en passant par l'emploi accompagné (intégration individuelle) en entreprises ordinaires. Nous profitons de ces lignes pour partager quelques moments importants et perspectives de certains ateliers :

La Blanchisserie

Les processus de production sont maîtrisés dans le respect de la norme RABC. Actuellement, nous traitons essentiellement le linge en provenance de l'interne (FOVAHM et mARTigny boutique-hôtel). Il s'agira en 2018 de développer cette activité.

L'atelier Cosmétique

Nous poursuivons les démarches d'installation pour la fabrication et le conditionnement de tous types de produits cosmétiques. Démarches qui permettront d'obtenir à terme la norme ISO 22716.



Les ateliers intégrés au groupe "Coop"

Les collaborations sont prolongées et garanties pour les 5 prochaines années. Des séances et échanges de bonnes pratiques entre les différents acteurs du terrain auront lieu chaque année.

Les ateliers intégrés au mARTigny Boutique-Hôtel

Les horaires des ateliers "Intendance",

"Service" et "Cuisine" ont été revus afin d'ajuster au mieux les besoins de l'employeur et ceux des travailleurs. Ces derniers effectuent entre 26 et 31 heures par semaine.

L'Atelier des Merveilles

Les produits artisanaux de «L'Atelier des Merveilles» réalisés dans les ateliers de la FOVAHM sont en vente au mARTigny Boutique-Hôtel ainsi qu'en ligne sur le site de l'hôtel.



L'atelier d'expression artistique

Cette année a permis de préparer l'ouverture de notre galerie « OBLIQUE ». La ligne de la galerie associera le genre contemporain et moderne. L'atelier d'expression artistique sera associé aussi fréquemment que possible dans les activités de la galerie : vernissage, entretien des locaux, etc. En outre, les artistes qui exposent à la galerie auront des contacts avec nos artistes dans un but d'enrichissement réciproque.

En ce qui concerne les Centres de jour atelier, l'apport des séances Snoezelen est particulièrement à relever. En effet, nous constatons qu'elles débouchent sur une régulation émotionnelle, une réduction de certains troubles du comportement, de la détente, de même qu'un apaisement psychique, tout en procurant aux individus un état général de bien-être.

Quant au CFJA (Centre de Formation pour Jeunes Adultes), celui-ci a connu en 2017 une augmentation de sa capacité d'accueil, atteignant désormais 25 places. En parallèle, il s'est doté d'un nouvel atelier "Appui". Ce dernier travaille les notions de cuisine, de la vie quotidienne (élaboration d'un carnet d'adresses, hygiène alimentaire, utilisation des réseaux sociaux, CDPH, droit de protec-

tion des adultes) et de la vie professionnelle (bureautique et informatique). Un autre point fort de cette année a été le trentième anniversaire du centre, célébré comme il se doit par plusieurs événements. Pour exemple, nous mentionnerons ici la journée d'étude organisée le 16 octobre 2017 sur la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) dans les textes officiels. Cette dernière permet de rendre les informations accessibles pour toutes les personnes présentant des difficultés à lire ou comprendre, dont celles présentant une déficience intellectuelle. A noter également que cette approche a été travaillée dans le cadre de la journée pédagogique du secteur le samedi 18 novembre 2017. Un autre fait marquant



de l'année du CFJA a été la participation de 12 jeunes à la validation d'un outil TCIVP-FEAI dans le cadre d'un partenariat avec

l'Université de Fribourg. Ce dispositif d'évaluation sert à mesurer la capacité de la personne avec une déficience intellectuelle, à identifier les risques potentiellement présents dans certaines situations sociales (abus, maltraitance) ainsi qu'à mettre en évidence les stratégies qu'elle connaît pour se soustraire aux risques potentiels.



Allant de pair avec l'accompagnement, la formation professionnelle et la formation continue revêtent une importance accrue. Dans cette optique, notre centre de formation et de perfectionnement maintient et développe les acquis des personnes, que ce soit par des prestations dispensées de manière individualisée ou en groupe. Entre autres, en matière de formation continue, un effort important est engagé dans le domaine

de la sécurité et santé au travail ainsi que pour le développement durable.

Une fois de plus, l'année écoulée en témoigne : passer de l'intégration sociale à la participation sociale reste un défi de taille. Dans cette perspective, développer la participation des personnes avec une déficience intellectuelle constitue un objectif important de notre Fondation pour ces prochaines années. Et de nombreuses actions de l'an passé s'avèrent primordiales à cette fin. De manière non exhaustive, il convient de citer : la présentation de la CDPH au nouveau personnel, la mise sur pied d'une commission des résidents et travailleurs (la première séance en date du 10 avril 2017 restera comme une date historique), les journées d'étude sur le FALC, etc. Soit autant de moyens mis en œuvre qui contribueront à coup sûr à l'accomplissement des missions visées.

Dans la continuité des années précédentes, le travail reste le support d'accompagnement reconnu du secteur. De fait, avoir le statut et l'image d'un travailleur est une puissante réponse aux besoins de réalisation et d'estime de soi de l'être humain. Il est dès lors indispensable que nous nous efforcions à proposer un travail autant qu'un milieu de



travail adaptés aux besoins des personnes. Pour conclure, nous remercions chaleureusement les acteurs internes pour leur engagement à notre mission. Nous profitons également de remercier les partenaires, les entreprises et les personnes qui nous font confiance et nous soutiennent fidèlement. C'est grâce à eux que notre mission d'accueil, d'accompagnement et de formation de personnes avec une déficience intellectuelle est possible.

Rapport du secteur ressources

Jean-Noël Clausen

Responsable du secteur ressources

Administration / Finance

Après l'année 2016 qui a vu l'implémentation des changements structurels de l'administration, 2017 a permis d'asseoir l'organisation. L'équipe administrative est aujourd'hui bien en place et permet de répondre efficacement aux nombreuses exigences d'une institution comprenant plus de 250 collaborateurs et 380 travailleurs, et ce tout autant aux niveaux administratif, RH que financier.

La composition du personnel est restée stable, hormis le départ à la retraite de Mme Fusay, secrétaire-comptable, après plus de 15 ans passés dans notre institution. Pour pallier ce départ, une nouvelle collaboratrice, Mme Gross-Caravatti a rejoint le team administratif.

Les comptes sous revue de l'année 2016 ont été audités par la fiduciaire « Fidag SA ». Selon son rapport du 17 mars 2017, il ressort du contrôle restreint que la fiduciaire « n'a pas rencontré d'élément permettant de

conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation ».

De plus, Fidag SA précise avoir examiné le respect des directives concernant les subventions aux frais d'exploitation et les exigences comptables pour les institutions chargées de l'hébergement, de l'occupation et du suivi des personnes adultes en situation de handicap ou de dépendance du 28 avril 2010, sans mettre en avant des points permettant de conclure que la fondation ne respecte pas ces directives.



Durant cette année, l'inspection cantonale des finances a analysé le subventionnement alloué par l'Etat du Valais à la FOVAHM pour l'exercice 2016. Ce contrôle a permis de conclure que l'utilisation faite des subventions correspond entièrement aux tâches dévolues à la FOVAHM.

Ces contrôles externes sont d'une impor-

tance capitale et permettent, le cas échéant, d'améliorer notre fonctionnement. Au travers de ces résultats probants, je profite de remercier l'ensemble de l'équipe administrative pour son sérieux et son dynamisme permettant d'effectuer un travail efficient tout au long de l'année.

Service d'entretien

De manière globale, la satisfaction de nos prestations est évaluée comme excellente par les différentes structures internes dans lesquelles nous intervenons.

En tant qu'entreprise formatrice, l'institution a permis pour la première fois à un apprenant « agent d'exploitation » de se former en son sein.

Je tiens également à remercier le personnel œuvrant dans ce secteur entretien pour la qualité de leur travail. Ils sont un rouage essentiel à la bonne marche de notre institution.

Système d'organisation

L'audit externe de suivi effectué par la SQS relève que les exigences normatives, selon ISO 9001:2008 sont accomplies sans restriction, aucune non-conformité mineure ou majeure n'étant identifiée. Cet audit a égale-

ment permis de faire un état des lieux de la nouvelle liste de contrôle « CLASS » édictée par le canton.



Les thèmes de l'audit interne 2017 concernaient les activités liées à la sécurité et à la protection de la santé, aux critères environnementaux ainsi qu'à la production alimentaire. L'audit a fait remonter 10 écarts et 5 constats d'audit. Ils ont été traités à l'aide de nos outils d'amélioration.

Avec 59 annonces-problème annoncés par les travailleurs, collaborateurs, clients et autres partenaires, les résultats de cette année 2017 sont en hausse par rapport à ceux de l'année précédente (45 annonces-

problèmes). Cet outil est considéré comme le moyen d'amélioration principal au sein de notre institution.

Développement durable

Lors de l'audit externe de suivi 2017, aucun écart majeur ou mineur environnemental n'a été relevé par les auditeurs de la SQS. Le système de management mis en place à la FOVAHM remplit entièrement les exigences de la norme ISO 14001 :2004.

La FOVAHM monitore toujours différents indicateurs spécifiques, tels que la consommation de mazout, de gaz ou d'électricité. Ils permettent d'être attentifs à ces aspects qui n'ont pas seulement une importance environnementale mais également économique. De plus, chaque aspect environnemental significatif de la Fondation fait l'objet d'une analyse de risque en situation non-maîtrisée ou à risque.

Sécurité - Santé au travail :

Pour cette année 2017, 1 objectif principal en lien avec la sécurité et la santé au travail a été défini :

Implémenter la norme ISO 22716 au sein de l'atelier cosmétique de Conthey.

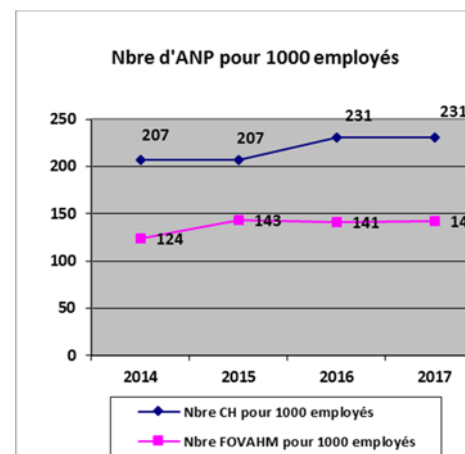
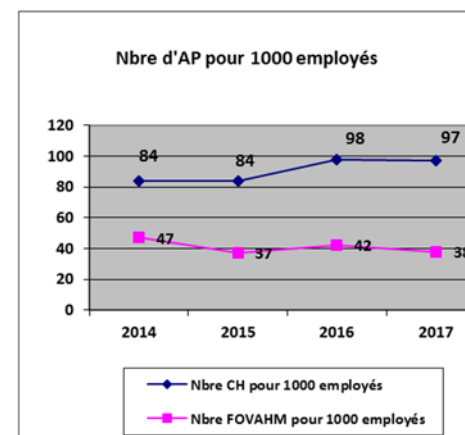
Cet objectif n'est pas atteint. Le travail de mise en place ayant véritablement débuté avec l'arrivée du nouveau responsable de production au 1er juillet 2017, la certification de cette nouvelle norme a été fixée au début 2019.

Comparaison des accidents professionnels et non professionnels à la FOVAHM en 2017

	Accidents 2016	Accidents 2017	Variation annuelle
AP Total	20	20	0
<i>dont Travailleurs</i>	9	5	-4
<i>dont Collaborateurs</i>	11	15	4
ANP Total	66	74	8
<i>dont Travailleurs</i>	27	33	6
<i>dont Collaborateurs</i>	39	41	2
Total accident	86	94	8

Le nombre d'accidents, toutes catégories confondues, à la FOVAHM (94 cas) est en augmentation pour cette année 2017 par rapport à 2016.

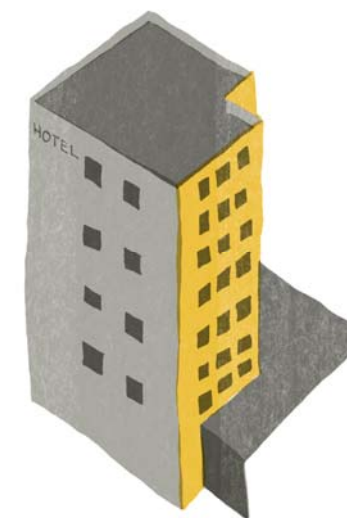
Comparaison du nombre d'accidents déclaré pour 1000 employés à plein temps



La survenance d'accidents professionnels et non professionnels à la FOVAHM est, cette année encore, en-dessous de la moyenne suisse de la branche.

Bâtiment

Les travaux de rénovation se sont déroulés conformément au plan quinquennal établi. Ils permettent de conserver des infrastructures de qualité et de préserver la valeur du patrimoine immobilier de la FOVAHM.



Le cahier des charges de la rénovation des ateliers de la PAV a été établi. Après plus de quarante ans d'utilisation, il est primordial que ce projet puisse démarrer dans un laps de temps acceptable afin de pouvoir offrir des locaux mieux adaptés aux travailleurs.

Compte de résultat d'exploitation comparé

PRODUITS	Comptes au 31.12.2017	Budget 2017	Comptes au 31.12.2016
Contributions pers. accompagnées VS	6'832'954.63	6'936'200.00	6'711'898.50
Contributions hors-cantons	757'717.55	676'900.00	735'620.65
Allocations pour impotence	373'741.80	390'930.00	437'674.85
Revenus de production	3'451'390.37	3'335'990.00	3'297'381.65
Produits financiers	133.30	1'600.00	299.45
Revenus locatifs	26'295.00	23'000.00	25'022.80
Divers	93'430.95	96'390.00	94'953.45
TOTAL DES PRODUITS	11'535'663.60	11'461'010.00	11'302'851.35

CHARGES	Comptes au 31.12.2017	Budget 2017	Comptes au 31.12.2016
Charges de personnel	19'281'883.85	19'197'380.00	18'814'544.40
Honoraires pour prestations de tiers	279'993.40	140'050.00	236'242.05
Salaires et charges sociales des personnes accompagnées	1'144'462.40	1'172'960.00	1'092'411.55
Formation, loisirs et divers	346'496.15	319'220.00	320'286.40
Produits alimentaires et boissons	1'427'958.30	1'449'850.00	1'388'161.35
Matériel médical d'exploitation	5'433.55	8'000.00	5'214.00
Ménage	610'812.20	561'690.00	603'806.68
Matières 1 ^{ères} et outillage	1'233'794.38	1'231'200.00	1'191'160.08
Energie et eau	237'510.60	301'650.00	267'135.05
Bureau et administration	402'939.13	430'100.00	425'081.78
Entr. et rép. des immobilisations immeubles et meubles	608'768.67	617'820.00	641'147.37
Charges d'investissements	1'304'540.71	1'294'200.00	1'270'207.80
Autres charges d'exploitation	275'361.50	291'850.00	301'655.15
TOTAL DES CHARGES	27'159'954.84	27'015'970.00	26'557'053.66

Résultat avant contribution de l'Etat du Valais	-15'624'291.24	-15'554'960.00	-15'254'202.31
Contribution estimée de l'Etat du Valais	15'740'540.02		15'594'900.00
Dons privés et corporations publiques	21'462.45	15'000.00	19'349.65
Résultat d'exploitation après contribution estimée de l'Etat du Valais	137'711.23		360'047.34